

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Direction de le Réglementation
Bureau des élections et des associations

Arrêté préfectoral n° 2014-1152 instituant les commissions de contrôle des opérations de vote compétentes pour l'élection des représentants au Parlement européen du 25 mai 2014

Le préfet de la Seine Saint-Denis
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2014-379 du 29 mars 2014 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le décret n° 2014-378 du 28 mars 2014 fixant le nombre de sièges et le nombre de candidats par circonscription pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu la circulaire ministérielle NOR INTA1331896C du 17 janvier 2014 relative à l'utilisation des machines à voter ;

Vu le vade-mecum relatif à l'organisation de l'élection des représentants au Parlement européen des 24 et 25 mai 2014 ;

Vu les désignations du premier président de la cour d'appel de Paris, par ordonnance n° 206/2014 du 30 avril 2014 ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1er : A l'occasion de l'élection des représentants au Parlement européen du 25 mai 2014, des commissions de contrôle des opérations de vote, dont les tâches sont définies par l'article L. 85-1 du code électoral, sont instituées dans le département de la Seine-Saint-Denis dans les communes de plus de 20.000 habitants.

Article 2 : Le siège de ces commissions est fixé au Tribunal de Grande Instance de Bobigny 173, avenue Paul Vaillant Couturier - 93008 BOBIGNY CEDEX.

Article 3 : Ces commissions sont composées comme indiqué dans les annexes jointes au présent arrêté.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis et les présidents des commissions de contrôle sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin d'informations administratives des services de l'État.

Fait à Bobigny, le 19 MAI 2014.

pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Hugues BÉLANCENOT

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE STAINS - LA COURNEUVE
AUBERVILLIERS - SAINT-OUEN

Président

Mme Michèle LUCAS, juge

Membre

Mme Florence PALAU, huissier

Secrétaire

Mme Pulchérie DOUSSO-YOVO

COMMISSION DE CONTROLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE SAINT-DENIS - EPINAY-SUR-SEINE
ET PIERREFITTE-SUR-SEINE

Président

M. Charles MOSCARA, Vice-Président

Membre

Mme Fatima AAZIZ-PEREZ, avocat

Secrétaire

Mme Gisèle LABESSE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE STAINS - LA COURNEUVE
AUBERVILLIERS - SAINT-OUEN

Président

Mme Michèle LUCAS, juge

Membre

Mme Florence PALAU, huissier

Secrétaire

Mme Pulchérie DOUSSO-YOVO

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE BLANC-MESNIL - DRANCY - BOBIGNY**

Président

Mme Lucille VERMEILLE, juge

Membre

M. Iddir AMARA, avocat

Secrétaire

Mme Samira ALOUANE

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE PANTIN - BAGNOLET - MONTREUIL-SOUS-BOIS**

Président

M. Benjamin JUNGMAN, Vice-Président

Membre

Mme Mélanie VAUGOIS, huissier

Secrétaire

Mme Adèle TAM

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DES LILAS - ROMAINVILLE - NOISY-LE-SEC
ROSNY-SOUS-BOIS - VILLEMOMBLE - NEUILLY-PLAISANCE

Président

Mme Emilie PETITJEAN, juge

Membre

M. Stéphane CAMPANA, avocat

Secrétaire

Mme Claire LAGET

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES D'AULNAY-SOUS-BOIS - BONDY - PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président

Mme Valérie LAURET, juge

Membre

M. Luis RODRIGUES, huissier

Secrétaire

Mme Sarah CAMALET

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE NOISY-LE-GRAND - NEUILLY-SUR-MARNE
GAGNY - MONTFERMEIL

Président

Mme Sonia MOURAS, vice-présidente chargée de l'instruction

Membre

Mme Sylvie DESTAING, avocat

Secrétaire

Mme Céline PERDRIX

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE
DES COMMUNES DE CLICHY-SOUS-BOIS - LIVRY-GARGAN
SEVRAN - VILLEPINTE - TREMBLAY-EN-FRANCE

Président

Mme Julie CARROS, juge

Membre

M. Paul VALERY DA SILVA, huissier

Secrétaire

Mme Sylvia SAINT-CYR

COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS DE VOTE

En qualité de suppléant de la commission de contrôle des opérations de vote

Mme Christelle LACOUR, juge d'instruction
M Nicolas BRACONNAY, juge d'instruction
Mme Naïma RHIYOURHI, juge des enfants